

CATALOGUE DES FORMATIONS

« 100 % à distance »

92 % Sont très satisfait/es et même que cela a été au-delà de leurs attentes.

8/10 Note générale des modules et certificats

*« Un grand merci à toutes et tous pour votre investissement !
Je pense bien sûr à nos participant/es mais également à nos intervenant/es. »*
Tanguy Berthelot-Ritzen, directeur.

taux calculés sur 89 % d'évaluations reçue en 2021.

Mis à jour le 19/06/2023

Nous contacter

Sylvie vous accompagne dans la définition de votre projet de formation.



02 40 35 87 30



formation@cagec.fr



www.cagec.fr



12 allée Duguay-Trouin – CS 42206
44022 Nantes cedex 1



CagecGestion



cagec-gestion-sarl



Les avantages offerts par nos partenaires



*Chères adhérentes, Chers adhérents du CAGEC PAIE,
Chères adhérentes, Chers adhérents de CHEQUE INTERMITTENTS,*

C'est en ayant conclu un partenariat avec eux que nous sommes à même de vous faire bénéficier d'une remise de 25% sur le coût de chaque formation en 2023. Vous profitez ainsi d'un tarif à moins de 300€/600€ soit plus de 90€/190€ offert par leurs soins pour une formation d'une ou deux journées.

Cette remise cadeau sera appliquée automatiquement en remplissant attentivement le bulletin de pré-inscription ou en informant Sylvie directement par téléphone. Et si vous êtes déjà inscrit-e, appelez-nous et nous l'appliquerons également.

Nous remercions nos partenaires et vous invitons à faire honneur à leur proposition.

Belle journée.
Tanguy Berthelot-Ritzen
Directeur



Les thèmes

CERTIFICAT PROFESSIONNEL FFP®

- Administrer les payes du spectacle vivant (CP FFP®)
- Gérer la comptabilité des associations du spectacle (CP FFP®)

CONTRATS

- Accueillir des artistes ou des spectacles étrangers
- Contrats des intermittents du spectacle
- Contrats de cession, coréalisation et coproduction
- Gérer les fins de contrats de travail dans le spectacle / NOUVEAUTÉ

DROITS D'AUTEUR

- Captation audiovisuelle des spectacles
- Contrats de droits d'auteur, droits voisins et droit à l'image
- Organismes de gestion collective : SACD, Sacem, SPEDIDAM...
- Perfectionner ses contrats de droits d'auteur, droits voisins, droit à l'image
- Rémunérer les auteurs du spectacle vivant / NOUVEAU

GESTION – FINANCEMENT

- Comprendre la fiscalité d'une association culturelle
- Gestion comptable et financière d'une structure de spectacle vivant
- Mécénat culturel et financement participatif

PAIE

- Droits des intermittents - Actualité
- Les paies des artistes et techniciens du spectacle
- La paie du régime général dans le secteur culturel

REGLEMENTATION

- Actualité sociale, juridique et réglementaire du spectacle vivant
- Panorama des rémunérations dans le secteur culturel
- Convention collective des entreprises artistiques et culturelles
- Convention collective des entreprises du secteur privé du spectacle vivant
- Distinguer les différents temps de travail dans le spectacle
- Droits des intermittents - Actualité

RESSOURCES HUMAINES

- Mener à bien ses missions d'élu du CSE dans une structure culturelle
- Sensibilisation au harcèlement moral et sexuel dans une structure culturelle



ACCUEILLIR DES ARTISTES OU DES SPECTACLES ETRANGERS

Fondamentaux, actualité sociale et sécurisation des contrats

Thématique : Contrats

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Maîtriser la complexe réglementation en matière d'accueil d'artistes et de spectacles
- Comprendre les enjeux contractuels, fiscaux et sociaux lors que vous concluez des contrats avec des artistes ou producteurs étrangers
- Mettre en oeuvre des procédures internes pour simplifier ces problématiques
- Sécuriser vos pratiques afin d'éviter le risque contentieux, fiscal et social

CONTENU

Autorisation de séjour et de travail

- Dans quel cadre faut-il obtenir une autorisation de séjour et de travail en France
- Les différents titres de séjour et de travail : visa Schengen, visa Passport talent, les dispenses, les autorisations provisoires de travail, carte temporaire

Embauche d'artiste et de technicien étranger

- Les règles du droit français qui doivent s'appliquer aux artistes et techniciens étrangers
- Actualité : les éventuelles nouveautés au regard du contexte de crise actuelle
- Focus artiste étranger indépendant
- Les charges sociales :
 - dans quel pays les payer
 - les règles en matière de territorialité des cotisations sociales
 - détail des cotisations françaises prélevées sur les salaires versés à des étrangers
 - les règles de l'Union Européenne (UE)
 - les règles pour les artistes et techniciens de pays tiers à l'UE

- **Les charges fiscales : les spécificités fiscales - la retenue à la source sur les salaires**

Conclure un contrat avec un producteur étranger

- **Les vérifications à effectuer pour éviter que sa responsabilité soit engagée au regard du droit du travail :**
 - les documents à se faire remettre
 - l'obligation de vigilance et de diligence
 - la déclaration de détachement
- **La déclaration relative à la licence d'entrepreneur**
- **Lieu de paiement des cotisations sociales**
- **Les spécificités fiscales : la territorialité en matière de TVA (qui doit déclarer et payer la TVA, l'auto-liquidation), la retenue à la source.**

Non traitées dans cette formation :

- Les tournées à l'étrangers

ACTUALITE SOCIALE, JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DU SPECTACLE VIVANT

Thématique :

7 heures - 420 €

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances sur l'actualité juridique, sociale et réglementaire de l'année
- Appréhender les réglementations issues des derniers textes
- Anticiper les effets des évolutions jurisprudentielles ou législative sur sa pratique professionnelle

CONTENU

Le contenu évolue en fonction des dernières actualités (ci-dessous programme février).

La présentation, l'analyse, les échanges sur les changements intervenus au cours de l'année écoulée et sur leurs conséquences pratiques :

Loi de finances

- les aménagements en matière de crédit d'impôt pour le spectacle

Abattement pour frais professionnels

- les nouvelles exigences à compter du 1er janvier

Conventions collectives du spectacle

- négociation et extension des grilles de salaires
- négociation d'un accord sur la prévention des violences sexuelles en entreprise

Panorama des aides de l'Etat

- aides à l'embauche en contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- aides aux entreprises pour faire face à la crise énergétique

Loi marché du travail :

- les nouveautés à retenir

Actualité jurisprudentielle :

- connaître les dernières décisions importantes des tribunaux pour sécuriser la rédaction des contrats de travail

Retour sur les actualités qu'il ne fallait pas rater en 2022

ADMINISTRATION D'UNE STRUCTURE CULTURELLE

Certificat Professionnel

Thématique : *Certificats professionnels*

126 heures - 5220 €

OBJECTIFS

Permettre de renforcer son employabilité dans le secteur culturel, d'avancer en confiance dans ses fonctions d'administration des payes du spectacle, pour servir au mieux les intérêts de sa structure dans le respect des réglementations.

CONTENU

Les droits des intermittents

- Identifier le champ d'application des différentes annexes
- Maîtriser les éléments liés à l'ouverture de droit
- Comprendre le fonctionnement d'indemnisation par Pôle Emploi
- Impacter le fonctionnement administratif lié à l'embauche sur les droits : contrat long ou non, intervention d'enseignement ou pédagogique...
- Valider les obligations formelles des salariés (BSM) et de l'employeur (AEM, Avis de versement) et les incidences en cas d'erreur

Payes du spectacle

- Connaître les principes généraux et savoir calculer un bulletin de paye du régime général
- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- Identifier les différentes caisses spécifiques aux entreprises de spectacle et les obligations en matière de cotisations
- Vérifier les obligations liées à l'embauche d'un salarié et les documents à lui remettre
- Heures supplémentaires, fonctionnement et paiement, réductions patronales
- Déterminer les obligations en matière de frais professionnels
- Comptabiliser les congés payés en matière de paye
- Remplir les documents déclaratifs des différentes caisses
- Contrôle des fichiers DADS et cahier des charges de la norme DSN
- Point sur l'actualité : retenue à la source, réforme de la formation, heures supplémentaires

Comment rémunérer tous les acteurs d'une création

- La distinction artiste du spectacle, artiste interprète, artiste auteur
- Les artistes et techniciens salariés
- La distinction salarié/travailleur indépendant et le cas des artistes du spectacle
- Les conditions pour pouvoir facturer une prestation
- Rémunérer les artistes : le cachet, la mensualisation, les services
- Qu'en est-il de la progression des salaires, de la rémunération des heures supplémentaires, du travail de nuit et des jours fériés travaillés ?
- Les conventions collectives : comment les appliquer et y trouver les informations relatives à la rémunération ?
- Les risques en cas de contrôle de l'administration ou de contentieux.
- La rémunération des interprètes ? Le traitement social des droits voisins

Les contrats de travail du spectacle

- Les sources du droit du travail
- Identifier et choisir le bon contrat
- Le contenu du contrat
- La fin du contrat de travail

Gestion des droits d'auteur - sensibilisation

- Ce qui est protégé par le droit d'auteur
- Les organismes de gestion collective : SACD, SACEM, SPEDIDAM... : fonctionnement

ADMINISTRER LES PAIES DANS LE SPECTACLE VIVANT (CP FFP®)

Certificat Professionnel

Thématique : *Certificats professionnels*

105 heures - 4050 €

OBJECTIFS

Permettre de renforcer son employabilité dans le secteur culturel, d'avancer en confiance dans ses fonctions d'administration des payes du spectacle, pour servir au mieux les intérêts de sa structure dans le respect des réglementations.

CONTENU

Les droits des intermittents

- Identifier le champ d'application des différentes annexes
- Maîtriser les éléments liés à l'ouverture de droit
- Comprendre le fonctionnement d'indemnisation par Pôle Emploi
- Impacter le fonctionnement administratif lié à l'embauche sur les droits : contrat long ou non, intervention d'enseignement ou pédagogique...
- Valider les obligations formelles des salariés (BSM) et de l'employeur (AEM, Avis de versement) et les incidences en cas d'erreur

Payes du spectacle

- Connaître les principes généraux et savoir calculer un bulletin de paye du régime général
- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- Identifier les différentes caisses spécifiques aux entreprises de spectacle et les obligations en matière de cotisations
- Vérifier les obligations liées à l'embauche d'un salarié et les documents à lui remettre
- Heures supplémentaires, fonctionnement et paiement, réductions patronales
- Déterminer les obligations en matière de frais professionnels
- Comptabiliser les congés payés en matière de paye
- Remplir les documents déclaratifs des différentes caisses
- Contrôle des fichiers DADS et cahier des charges de la norme DSN
- Point sur l'actualité : retenue à la source, réforme de la formation, heures supplémentaires

Comment rémunérer tous les acteurs d'une création

- La distinction artiste du spectacle, artiste interprète, artiste auteur
- Les artistes et techniciens salariés
- La distinction salarié/travailleur indépendant et le cas des artistes du spectacle
- Les conditions pour pouvoir facturer une prestation
- Rémunérer les artistes : le cachet, la mensualisation, les services
- Qu'en est-il de la progression des salaires, de la rémunération des heures supplémentaires, du travail de nuit et des jours fériés travaillés ?
- Les conventions collectives : comment les appliquer et y trouver les informations relatives à la rémunération ?
- Les risques en cas de contrôle de l'administration ou de contentieux.
- La rémunération des interprètes ? Le traitement social des droits voisins

Les contrats de travail du spectacle

- Les sources du droit du travail
- Identifier et choisir le bon contrat
- Le contenu du contrat
- La fin du contrat de travail

Gestion des droits d'auteur - sensibilisation

- Ce qui est protégé par le droit d'auteur
- Les organismes de gestion collective : SACD, SACEM, SPEDIDAM... : fonctionnement

COMPRENDRE LE BULLETIN DE PAIE DES ARTISTES ET TECHNICIENS DU SPECTACLE

Thématique : *Paie*

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme des cotisations, assiettes, taux particuliers...
- Savoir appliquer les règles des frais professionnels
- Valider et sécuriser ses pratiques de paie
- Etre informé des dernières actualités en matière de paie (année blanche...)

CONTENU

Cotisations sociales

- identifier les différentes caisses spécifiques aux entreprises de spectacle
- les obligations en matière de cotisations

Documents à remettre au salarié intermittent

- connaître les obligations liées à l'embauche d'un salarié
- contrats de travail
- bulletin de paie
- attestation Pôle Emploi de fin de contrat

Annexes 8 et 10

- identifier le champ d'application des deux annexes

Cotisations

- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- plafonds applicables pour les artistes
- plafonds applicables pour le personnel technique
- caisses et taux spécifiques
- majoration liée à la caisse des Congés Spectacles

Frais professionnels

- déterminer les obligations de l'employeur
- vérifier les remboursements soumis à cotisations ou non
- Appliquer l'abattement pour frais professionnel et le cumul de défraiements en accord avec le BOSS (bulletin officiel de la sécurité sociale)

Valider sa pratique

- payes d'artistes et de personnel technique : exemples et exercices

COMPRENDRE UN BULLETIN DE PAIE DU REGIME GENERAL DANS LE SECTEUR CULTUREL

Savoir le lire et l'expliquer

Thématique : *Paie*

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Lire un bulletin de paie du régime général
- Connaître l'ensemble des composants du salaire
- Identifier les caisses sociales et cotisations afférentes
- Savoir appliquer une réduction
- Respecter les règles qui régissent les différents types d'absences
- Déterminer les différents cas de rupture et appliquer le solde de tout compte

CONTENU

Introduction :

Le bulletin de paie : mentions obligatoires - bulletin simplifié

Les composants du salaire :

- La mensualisation/ Temps plein/Temps partiel
- Smic et minima conventionnels
- Heures supplémentaires/Heures complémentaires
- Avantages en nature

Caisses sociales et cotisations :

- Les différentes caisses (URSSAF, Retraite, prévoyance/mutuelle/médecine du travail, formation...)
- Les taux
- Les cotisations conventionnelles
- Plafonds et tranches

Réduction générale :

- Champs d'application
- Formule de calcul

Les absences :

- Différentes méthodes de calculs :
 - Absences : maladie, maternité, paternité...
 - Congés payés : acquisition, prise, fractionnement, congés supplémentaires
- Les différents types d'absence et le maintien de salaire
 - Respect des règles conventionnelles
 - IJSS
 - Subrogation

Solde de tout compte :

- Les différents cas de rupture
- Les éléments du solde (congés payés, indemnités...)
 - Traitement social et fiscal
- Portabilité

CONTRATS DE DROITS D'AUTEUR, DROITS VOISINS, DROITS A L'IMAGE

Thématique : *Droit d'auteur*

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Comprendre les règles juridiques qui régissent les droits d'auteur
- Acquérir les réflexes pour gérer la cession de droit d'auteur
- Connaître les spécificités qui régissent les droits d'auteur sur internet
- Se familiariser avec les règles de captations audiovisuelles dans les contrats
- Elaborer des outils juridiques pertinents : contrat, lettre-accord, autorisation

CONTENU

Réflexes juridiques à acquérir quant aux questions de droits d'auteur

- Ce qui est protégé par le droit d'auteur
- Les conditions d'accès à la protection par le droit d'auteur
- Les droits accordés par le droit d'auteur
- Les droits patrimoniaux : les droits d'exploitation des œuvres non-tombées dans le domaine public
- Les droits moraux
- La titularité des droits : qui peut la revendiquer ?

Réflexes juridiques à acquérir quant à la cession de droits d'auteur

- Les conséquences d'une cession de droits d'auteur
- Les conditions de validité de la clause de cession de droits
- La clause est-elle valable en l'absence de rémunération au profit des auteurs concernés ?
- Les exceptions aux droits patrimoniaux
- Solliciter ou non l'autorisation du titulaire des droits d'exploitation pour utiliser une œuvre
- Les exceptions du droit d'auteur
- Le danger des œuvres dites « libres de droit »

Le réseau internet

- Les acteurs juridiques et leurs obligations
- Différencier éditeur de contenus et hébergeur
- La responsabilité des contenus générés par les utilisateurs (forums, commentaires des internautes, mise en ligne de contenus par des internautes photographiques ou vidéographiques, etc.)

- Réagir lors de la mise en ligne d'un contenu dont vous détenez les droits
- Les règles pour faire intervenir un agent assermenté lors de la connotation d'un litige sur le réseau Internet
- Anticiper les diligences à accomplir avant toutes diligences à l'encontre d'un contre-facteur

Initiation à la captation audiovisuelle dans les contrats

- Réclamer des droits d'auteur par les personnes physiques ou morales en charge de la captation d'un spectacle
- Rédiger les accords particuliers nécessaires (notamment avec les personnes salariées de votre structure) à une captation audiovisuelle réalisée en interne
- Invoquer un droit indépendant de toute notion de droit d'auteur, de droits voisins ou de vie privée par le public dont l'image est reproduite

CONVENTION COLLECTIVE DES ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Comprendre et appliquer la convention collective

Thématique : *Réglementation*

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Appréhender les principales caractéristiques de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (idcc 1285)
- Actualiser les connaissances sociales
- Décrypter les dispositions particulières
- Connaître, dans ses grandes lignes, la procédure d'accord d'entreprise

CONTENU

Le champ d'application

- Une définition des secteurs « public » et « privé » du spectacle vivant et les conséquences à percevoir...
- Accords étendus et non étendus, les conséquences à connaître

Les dispositions générales

- Représentation du personnel
- Contrats de travail
- Grilles de classifications et salaires

La réglementation sur la durée du travail

- Seuils à connaître
- Modulation annualisée
- Travail de nuit
- Compte épargne-temps

Les dispositions particulières

- Les cadres
- Contrat à durée Indéterminée Intermittent (CDII)
- CDD d'usage
- collaborateurs de longue durée...

L'approche selon le type d'emploi

- Artiste dramatique, artiste chorégraphique, musicien, artiste lyrique...
- Les périodes de création prévues par le texte conventionnel
- L'approche de la durée du travail et des rémunérations selon les disciplines artistiques

Focus rapide

- L'accord d'entreprise

CONVENTION COLLECTIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ DU SPECTACLE VIVANT

annexes 1, 2 et 4

Thématique : *Réglementation*

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Appréhender les principales caractéristiques de la convention du secteur privé du spectacle vivant
- Actualiser les connaissances sociales
- Décrypter les dispositions particulières
- Se familiariser avec la représentation du personnel

Nous n'aborderons pas les annexes 3 (cabarets), 5 (cirque) et 6 (organisateurs occasionnels).

CONTENU

Quand et comment appliquer la CCNSVP

- Champ d'application
- Comment consulter la CCN
- Les dispositions et accords étendus ou non étendus
- Appliquer les annexes :
 - Conditions de variabilité entre les annexes 1, 2 et 4
 - la distinction en tournée et hors tournée

Les contrats de travail dans la CCNSVP

- Les différents types de contrats et leurs spécificités
 - L'accord interbranche de 2008
 - CDI et CDD : définition et modalités de recours au CDI dans la CCNSVP
 - CDD d'usage : les mentions obligatoires - les spécificités
- La rupture des contrats selon la CCNSVP :
 - Indemnités de licenciement et de rupture conventionnelle des CDI et CDD
 - La rupture du CDD d'usage

Définir la durée du travail applicable

- L'encadrement de la durée du travail : les durées maximales des artistes et techniciens, le repos
- Les aménagements possibles de la durée du travail prévus dans la CCNSVP :
 - Temps partiel

- Aménagement pluri-hebdomadaire du travail à temps complet
- Le forfait jours
- Les heures supplémentaires

Rémunérer les personnels relevant de la convention collective

- Focus : le statut et la rémunération du metteur en scène et du chorégraphe
- Les formes et modalités de rémunération
- Lire les grilles de salaires pour les artistes et techniciens
- Rémunération des heures supplémentaires

La représentation du personnel dans les entreprises appliquant cette convention

PRECISION

Au vu du temps imparti, il ne sera pas possible d'étudier dans le détail les spécificités des annexes 1,2 et 4 de la convention collective.

DISTINGUER LES DIFFERENTS TEMPS DE TRAVAIL DANS LE SPECTACLE

Thématique : *Réglementation*

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Explorer toutes les solutions juridiques pour gérer les différents temps de travail
- Connaître le cadre réglementaire et conventionnel applicable de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

CONTENU

Etude des temps de travail dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles

Savoir identifier les temps de travail

- L'importance de la définition légale du temps de travail effectif
- Distinguer les temps rémunérés et les temps travaillés
- Traiter le temps passé dans les locaux de l'entreprise et traiter les temps de déplacements dans l'enceinte de l'entreprise
- Traiter le temps de trajet et le temps de déplacement professionnel à l'extérieur de l'entreprise
- Distinguer les autres temps passés dans l'entreprise
- Appliquer et contrôler les « temps de pause »
- Identifier et traiter les temps d'astreinte

Connaître les contraintes légales du temps de travail

- Appréhender la notion de durée légale du travail applicable dans l'entreprise

- Connaître les règles applicables :
 - à la durée hebdomadaire du travail
 - à la durée quotidienne de travail et les obligations en matière de repos quotidien
- Le droit à la déconnexion : définition, détail des obligations de l'entreprise en la matière

La problématique particulière des heures supplémentaires

- Définition légale
- Le contingent d'heures supplémentaires
- Les contreparties dues aux salariés
- A quel moment un salarié peut-il prétendre au paiement d'heures supplémentaires et comment démontrer, ou contester leur réalisation
- Heures supplémentaires et délit de travail dissimulé
- Heures supplémentaires et rupture du contrat de travail

Les outils d'organisation permettant une adaptation aux rythmes variables des activités culturelles

- Le forfait jours
- L'aménagement du temps de travail
- Le compte épargne temps

DROITS DES INTERMITTENTS

Thématique : *Réglementation*

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Comprendre l'ensemble du mécanisme de l'allocation chômage dont le dispositif de "l'année blanche"
- Appréhender la réglementation pour éviter les erreurs ou répondre de manière efficiente à vos salariés
- Sécuriser la partie employeur sans pénaliser les salariés dans leurs droits, et tout en respectant la réglementation en vigueur
- Se sentir légitime dans ses réponses aux salariés pour un meilleur dialogue

CONTENU

Les annexes 8 et 10 de l'intermittence

- Identifier le champ d'application de l'annexe 8 artiste et de l'annexe 10 technicien

Les conditions d'indemnisation

- Maîtriser les éléments liés à l'ouverture de droit : admission, réadmission, prolongation des droits
- Problématique des ouvertures de droit multiples : régime général, intermittence, droits rechargeables
- Comprendre le fonctionnement d'indemnisation par Pôle Emploi
 - calcul du salaire de référence,
 - de l'allocation journalière,
 - du nombre de jours indemnisés
- Comprendre le différé d'indemnisation et le circuit transitoire actuellement mise en place

Employeur : sécuriser le traitement administratif

- Impacter le fonctionnement administratif lié à l'embauche sur les droits :
 - contrat long ou non
 - intervention d'enseignement ou pédagogique
- Valider les obligations formelles :
 - des salariés
 - de l'employeur : AEM, avis de versement
- Les dernières actualités de l'année

GERER LA COMPTABILITE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE (CP FFP®)

Certificat professionnel

Thématique : *Certificats professionnels*

70 heures - 2700 €

OBJECTIFS

Permettre de renforcer son employabilité dans le secteur culturel, d'avancer en confiance dans ses fonctions, pour servir au mieux les intérêts de sa structure quant à la comptabilité, la gestion financière, la fiscalité et la trésorerie.

CONTENU

Les écritures comptables

- Ecritures simples de trésorerie et ventilation dans les comptes de charges et de produits
- Les écritures comptables de report à nouveau
- Les écritures comptables de salaires
- Les notes de frais (transport, mission, etc.)
- Les charges constatées d'avance
- Les produits constatés d'avance
- Les comptes spéciaux de la classe 8 (valorisation du bénévolat, mise à disposition gratuite de matériel ou de personnel)
- La comptabilité analytique (principes généraux, méthode de création des codes analytiques)
- Comptabilisation des fonds dédiés
- Comptabilisation des subventions d'investissement
- Les écritures comptables de T.V.A.
- Savoir remplir une déclaration simple de T.V.A.
- Ecritures comptables d'emprunt bancaire
- Ecritures comptables de placement financier

Le suivi

- L'état de rapprochement bancaire
- Inventaire des factures non réglées ou non encaissées en fin d'année et écritures comptables à passer
- Les dates de valeurs

Les amortissements

- Le principe des amortissements
- les calculs
- les enregistrements comptables

Les documents comptables

- Les comptes clients et fournisseurs
- Le plan comptable
- Le grand livre
- La balance comme outil de contrôle, document préparatoire au compte de résultat et au bilan et outil de gestion
- Le bilan : savoir reconstituer son premier bilan quand celui-ci n'a jamais été élaboré
- Le plan de trésorerie
- L'archivage des documents comptables

La fiscalité

- L'approche fiscale pour situer le régime fiscal des associations
- La règle des 4 P
- Les exonérations spécifiques
- La procédure de rescrit fiscal
- Les diverses impositions et leurs enjeux
- TVA : quelques principes
- Synthèse de la situation des associations de spectacle vivant et la fiscalité
- Les dispositions concernant le parrainage et le mécénat



GÉRER LES FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL DANS LE SPECTACLE VIVANT

Panorama des formalités

Thématique : Contrats

7 heures - 390 €

Acquérir les principaux réflexes juridiques dans le cadre de la rupture des contrats de travail et être informé des différentes formalités à accomplir :

- Différencier les multiples cas de ruptures du contrat de travail et analyser leurs fondements juridiques
- Appréhender les conséquences de la rupture et savoir chiffrer les indemnités et les risques
- Prévenir les contentieux liés aux fins de contrat de travail
- Savoir apprécier l'opportunité d'une solution amiable
- Point sur les dernières évolutions légales, réglementaires et jurisprudentielles

CONTENU

Règles de fin du contrat de travail

- le solde tout compte et autres documents à l'issue de la fin de contrat
- la contestation du solde tout compte
- les indemnités de rupture et leur traitement fiscal et social
- le droit au chômage

Formalités de ruptures "courantes"

Savoir réagir à une démission, à une prise d'acte de la rupture du contrat de travail

La rupture pendant la période d'essai

Cadre juridique des différents licenciements :

- disciplinaires
- pour motif personnel et économiques
- présentation des procédures de licenciement

Les autres modes de ruptures de contrat :

- la rupture conventionnelle
- la mise/départ à la retraite

Les suites à donner à une rupture

- la transaction : définition et mise en place

Focus sur les ruptures spécifiques

Licenciement des salariés protégés ou en situation de handicap

Protections spécifiques des salariés :

- femmes enceintes et en congé-maternité
- hommes après la paternité
- salarié en accident du travail ou maladie professionnelle

Requalification d'une mise à pied conservatoire en une mise à pied discipline

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE D'UNE STRUCTURE DE SPECTACLE VIVANT

Analyse économique à partir d'une comptabilité d'engagement

Thématique : Gestion

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

Les états financiers sont établis pour répondre à une obligation légale. Mais au-delà, ils sont aussi des outils de gestion servant à apprécier la santé économique et financière. Cette formation vous donne les clés de lecture des états financiers et les outils d'analyse afin de les insérer dans votre gestion et en tenant compte des spécificités du spectacle vivant.

- Situer l'environnement comptable et ses enjeux dans l'analyse
- Identifier les outils disponibles
- Réaliser l'analyse économique et financière

La description des états financiers

- Le bilan actif et passif
- Le compte de résultat
- L'annexe aux comptes

Les indicateurs financiers et économiques

- le fond de roulement
- le besoin en fonds de roulement (BFR)
- les soldes de gestion adaptés au spectacle vivant
- le seuil de rentabilité ou point mort
- la capacité ou l'insuffisance de financement

CONTENU

La place et enjeux de la comptabilité générale

- Une obligation légale
- Fiabilité et qualité

Les principes comptables sous-tendant la production des comptes

- La permanence des méthodes
- Rattachement à l'exercice

Les spécificités comptables dans le spectacle vivant :

- Le contrat de coproduction
- L'activation ou non des frais de création de spectacle
- La perception de subventions et de fonds dédiés

LA CAPTATION AUDIOVISUELLE DE SPECTACLES DANS LES CONTRATS DE DROITS D'AUTEUR...

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Faire le point sur les règles du droit d'auteur ... afin d'acquérir les principaux réflexes en la matière
- Elaborer des outils juridiques pertinents (contrats, lettre-accord, autorisation, etc.) avec vos différents interlocuteurs (auteurs, artistes-interprètes, producteurs audiovisuels, réalisateurs, etc.)

CONTENU

Le droit et la scène : auteurs du spectacle et artistes-interprètes

Un spectacle fait intervenir de nombreuses personnes (auteurs dramatiques, chorégraphes, compositeurs, vidéastes, éclairagistes, costumiers, décorateurs, danseurs, comédiens, etc.)

- Invoquer la protection par le droit d'auteur et/ou les droits voisins par les auteurs de spectacles ou artistes interprètes
- Définir l'étendue de ces droits : patrimoniaux et moraux
- Les démarches juridiques à accomplir, vis-à-vis de ces intervenants, pour permettre une captation audiovisuelle du spectacle (et de ses répétitions) puis sa diffusion

Le droit et le « capteur » : réalisation en interne ou par une société extérieure

Une captation audiovisuelle d'un spectacle peut être réalisée en interne ou par une société extérieure et les utilisations de cette captation peuvent être multiples (sites internet et réseaux sociaux, archives, télédiffusion/radiodiffusion en direct ou en différé, etc.)

- Etendue des droits qui peuvent être invoqués par les personnes physiques ou morales en charge de la captation
- Les accords particuliers nécessaires avec les personnes salariées de sa structure
- Les types de contrats à conclure avec les sociétés extérieures et les clauses essentielles à négocier le cas échéant

Le droit et le public : l'image des personnes

Une captation audiovisuelle d'un spectacle entraîne bien souvent l'insertion d'images du public

- Les exceptions ou les solutions pour reproduire et diffuser librement l'image du public dans le cadre de captations audiovisuelles

LA FISCALITE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Panorama des différents impôts

Thématique : Gestion

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Connaître les particularités du régime fiscal d'une association de spectacle vivant
- Comprendre son impact tant financier que pratique
- Acquérir les notions essentielles en matière de TVA et maîtriser les spécificités du spectacle vivant

CONTENU

Les principes généraux du droit fiscal

L'association loi 1901 - rappels utiles :

- Définition de la non lucrativité
- Des principes à la réalité des activités

L'approche fiscale pour situer le régime fiscal des associations :

- La gestion désintéressée
- Les critères cumulatifs
- La situation des administrateurs des associations de spectacle vivant

La règle des 4 P :

- Produit-Prix-Public-Publicité
- Tableau de synthèse

Les exonérations spécifiques :

- Six manifestations annuelles
- Activités commerciales accessoires

La procédure de rescrit fiscal :

- Analyse du questionnaire prévu par l'administration fiscale

Les diverses impositions et leurs enjeux :

- Impôts commerciaux
- Taxe sur les salaires
- Les particularités : franchises – exonérations de TVA spécifiques

TVA - quelques principes

- Mentions requises sur les factures
- Exclusion du droit à déduction
- Les taux applicables
- Les particularités en matière de billetterie

Synthèse de la situation des associations de spectacle vivant et la fiscalité

Les dispositions concernant le parrainage et le mécénat :

- Le questionnaire prévu par l'administration fiscale
- Analyse

LES CONTRATS DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Thématique : Contrats

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation des contrats des intermittents du spectacle de droit privé
- Choisir le contrat qui convient en fonction du type d'embauche
- Maîtriser les différents aspects liés à la rédaction du contrat (mentions obligatoires et conseillées)
- Connaître les règles de la gestion juridique de ces contrats

Retrouvez dans d'autres formations CAGEC ce qui n'est pas abordé dans cette formation :

- L'aménagement du temps de travail
- La rémunération des heures supplémentaires et complémentaires

CONTENU

1. Notions préalables

- Le statut de l'artiste du spectacle : bénévole - amateur - salarié
- Les conventions collectives du spectacle : la notion d'extension, la force obligatoire de la convention collective, l'information des salariés sur la convention collective applicable

2. Le recours au CDDU dans le spectacle vivant

- Comprendre pourquoi le CDDU est un contrat d'exception
- Les caractéristiques du CDDU : durée, renouvellement, etc
- Déterminer les cas de recours autorisés au CDDU : quels salariés, quelles fonctions, dans quels cas c'est interdit
- Les conséquences en cas de recours non autorisés du CDDU

3. Les mentions obligatoires du CDDU de droit privé

- Savoir trouver les mentions obligatoires du CDDU
- Identifier les risques en cas d'absence de ces mentions : risques de requalification de la relation de travail et/ou risques de mauvaise gestion de la relation de travail
- L'importance de la signature

4. Rémunération - temps de travail - rupture

- Les modes de rémunération de l'artiste du spectacle : cachets, service, mensualisation, quelle rémunération prévoir dans le contrat de travail
- Les règles de durée maximum de travail et de repos : distinguer les notions de travail effectif, de durée légale et de durée maximum du travail. Identifier les durées maximum et les temps de repos prévus par la loi et les conventions collectives, identifier les dérogations possibles. Les conséquences en cas de non-respect des durées maximum du travail et de repos. Le devoir de vigilance de l'employeur en cas de cumul de contrats de travail du salarié
- Le CDDU à temps partiel : la mention relative à la répartition du temps de travail, les règles applicables en matière de durée minimum du travail
- La clause relative à la déduction forfaitaire spécifique (l'abattement pour frais professionnels)
- La rupture anticipée du CDDU de l'artiste ou du technicien : les cas de ruptures autorisés, les conséquences en cas de rupture anticipée non prévue par la loi

LES CONTRATS DU SPECTACLE VIVANT

cession, coréalisation et coproduction

Thématique : Contrats

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Maîtriser la législation des contrats du spectacle vivant pour être en mesure de choisir le contrat type le plus adapté
- Identifier les responsabilités de chacun
- Repérer les risques juridiques
- Comprendre et pouvoir adapter des clauses spécifiques notamment la clause d'annulation

CONTENU

Les préalables à la signature d'un contrat de spectacle

- Rappels sur le fonctionnement de la licence d'entrepreneur du spectacle et présentation du régime de déclaration préalable d'activité
- Les statuts juridiques de l'artiste du spectacle et de l'artiste amateur
- L'utilisation d'une œuvre dans un spectacle : notions fondamentales de droit d'auteur
- Quelques principes à retenir en droit des contrats :
 - la liberté contractuelle
 - la force obligatoire des contrats
 - le moment de la formation du contrat

Le contrat de cession de spectacle

- Les obligations principales des parties
- Le prix de cession : déterminer le prix, facturer les frais annexes, TVA applicable
- La prise en charge des droits d'auteur et des droits voisins
- L'attestation des 140 représentations
- Contractualiser les conséquences de l'annulation d'une représentation
- Exercices d'application

Le contrat de coréalisation entre producteur et diffuseur

- Rédaction de la clause financière
- Redevable de la taxe sur les spectacles
- Redevable des droits d'auteur et des droits voisins
- Exercices d'application

Les contrats de coproduction simple

- Présentation des différentes logiques de la coproduction
- Les points d'attention dans les contrats de coproduction simple

LES ORGANISMES DE GESTION COLLECTIVE

SACD, SACEM, SPEDIDAM...

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

La gestion collective est bien souvent au cœur de vos échanges avec vos partenaires (producteurs, auteurs, artistes, etc.) et a parfois une incidence dans la rédaction de vos contrats et, bien entendu, dans les formalités à accomplir :

- Faire le point sur les répertoires des principaux organismes de gestion collective, leurs règlements et statuts ainsi que les avantages et leurs véritables droits
- Acquérir les principaux réflexes de lecture et de contrôle
- Elaborer des « process » et outils juridiques pertinents pour être en règle
- Maîtriser les formalités à accomplir

CONTENU

Un spectacle fait intervenir de plus en plus des contributions de différentes natures (dramatique, chorégraphique, audiovisuelle, plastique, etc.), il est donc important d'identifier les « répertoires » des principaux organismes de gestion collective :

- Définir l'étendue des différents répertoires des organismes de gestion collective intervenant principalement dans le spectacle vivant
- Ne peuvent-ils intervenir que pour des œuvres de leur répertoire ?
- Représenter des organismes de gestion d'auteurs étrangers par des SPRD françaises (Société de perception et de répartition des droits)

Les statuts et les règlements

Les principaux organismes de gestion collective français n'ont pas la même manière de fonctionner, il est ainsi nécessaire d'étudier les statuts et règlements de chacun :

- Accomplir l'ensemble des démarches (adhésion, bulletin de déclaration, feuille de présence, paiements, etc.) pour que le « mécanisme » de la gestion collective se mette en place

- Les obligations des « adhérents » à l'égard de leur SPRD
- Les règles pour ne plus faire appel à une SPRD une fois adhérent

L'étendue de leurs droits

Le recours à une SPRD facilite le plus souvent les démarches dans l'organisation de représentations ; au-delà de percevoir et répartir les rémunérations dues aux auteurs/artistes concernés, il convient de rappeler l'étendue de leurs droits :

- Conclure un accord direct avec les auteurs/artistes concernés ou obligation de recourir à une SPRD
- Gérer les droits lorsqu'une partie des auteurs/artistes d'un spectacle n'est pas « adhérent » d'une SPRD
- Définir l'intervention en justice à tout moment par une SPRD

MECENAT CULTUREL

Obtenir des financements privés

Thématique : Financement

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Connaître les règles qui régissent le mécénat d'entreprise
- Rédiger un dossier convainquant
- Développer une stratégie de recherche de financements privés des entreprises et des particuliers adaptée à l'activité et la taille de sa structure (hors musiques actuelles).

CONTENU

JOURNÉE

Connaître les usages et pratiques du mécénat d'entreprise culturelles (hors musiques actuelles)

La phase opérationnelle

- Constituer un fichier de prospection
- Définir le plan d'un dossier de mécénat
- Savoir présenter un budget
- Se présenter efficacement et faire connaître sa structure
- La convention de mécénat
- Le suivi de la relation avec l'entreprise
- La valorisation des contreparties

La méthodologie

- Définition claire du projet en terme de business et dans son originalité.
- Cibler les entreprises en les segmentant par activité
- La pertinence géographique
- La question délicate de l'exclusivité
- La solution du Club indépendant ou en régie

Les points clés à mettre dans le dossier

- Sa raison d'être
- Une définition claire du projet
- Pourquoi soutenir votre projet ? A quoi cela sert concrètement ?
- La surface touchée, le public concerné
- Des témoignages
- Un mini cours sur le mécénat

MATINÉES

Rencontres de 2 structures professionnelles pour échanger sur les pratiques du mécénat et du financement participatif.

Chaque rencontre dure environ 2 heures :

- présentation et fonctionnement
- temps de questions/réponses
- synthèse

Nous avons précédemment reçu : Fondation Banque populaire - KissKissBankBank - Caisse des dépôts.

MENER A BIEN SES MISSIONS D'ELU DU CSE D'UNE STRUCTURE CULTURELLE

11 à 49 ETP : remplir son mandat en toute connaissance

Thématique : Ressources humaines

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Mener à bien ses missions générales d'élus du CSE (Comité social économique) dans une structure culturelle de 11 salariés et plus appliquant la convention collective des entreprises artistiques et culturelles
- Identifier les missions exceptionnelles et les mener à bien
- Distinguer les cas exceptionnels (harcèlement, accident/maladie, licenciement, pandémie et savoir réagir

CONTENU

Mener à bien ses missions générales

- Formuler les réclamations salariales : individuelles, collectives, veille
- Réaliser un suivi régulier du fonctionnement de l'entreprise : réunion, information, consultation
- Utiliser tous les moyens matériels possibles : local, affichage, crédits d'heures, déplacements
- Contribuer au bien-être des salariés : négocier les avantages, organiser des activités sociales et culturelles...
- Promouvoir et s'assurer du respect par l'employeur de la santé et de la sécurité des salariés : consultations, réunions, commission SSCT, enquêtes accidents/maladies, saisine de l'inspection du travail

Mener à bien ses missions exceptionnelles

- Réaliser un suivi sur mesure du fonctionnement de l'entreprise (réunions extraordinaires ou suite à un événement grave, droit d'alerte, atteinte aux droits des personnes, en cas de danger)
- Collaborer avec les tiers de l'entreprise (experts, inspection du travail, conseil des prud'hommes)
- Recourir à l'expertise : en cas de risque grave, identifié et actuel, en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
- Identifier les freins au bon déroulement de sa mission : discrimination, délit d'entrave

Les cas particuliers

- Harcèlement moral / sexuel

Mettre en œuvre des actions de prévention : informer et sensibiliser, désigner un référent, enquêter, rédaction de la charte, affichage, règlement intérieur de l'entreprise

Savoir réagir : auprès du salarié (écoute, constitution de dossier, rassemblement des preuves, ...); auprès des autres entités (prévenir la direction, exercer le droit d'alerte, saisir le Conseil de prud'hommes, l'inspection du travail, un expert...

- Accident du travail/maladie

Organiser réunion, délégation d'enquête, rapport, mesures préventives

- Licenciements

Rendre son avis en cas de licenciement économique/pour inaptitude/d'un salarié protégé

- Epidémie/pandémie

Vérifier le respect de la santé et de la sécurité des travailleurs ; évaluer les risques ; adapter la procédure d'information et de consultation ; adapter l'organisation des réunions/déplacement/crédits d'heures ; articuler son mandat avec l'activité partielle

PANORAMA DES REMUNERATIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL

Avoir une vision d'ensemble pour mieux s'y retrouver !

Thématique : Réglementation

14 heures - 780 €

OBJECTIFS

- Dresser un panorama des différentes formes de rémunérations
- Appliquer la réglementation issue des conventions collectives du spectacle (1285 et 3090)
- Clarifier les conditions qui permettent de rémunérer l'ensemble des formes de travail
- Être vigilant sur les risques de redressement

CONTENU

Identifier les acteurs de la création artistique et le type de rémunération

Définir le type de collaborateur à qui l'on peut verser une rémunération :

- Salariés : artistes, techniciens, intervenants lors d'atelier
- Bénévoles et amateurs
- Prestataires travailleurs indépendants : les modalités à respecter pour travailler avec des indépendants
- Auteurs : déterminer qui peut être auteur sur une création
- Interprètes : définir ce poste
- Vigilance en cas de doubles statuts : le metteur en scène, le chorégraphe, le réalisateur, les artistes du spectacle
- Attention à la requalification en salaire des sommes versées

Les modalités de rémunération en fonction du statut du collaborateur de la création artistique

- Le salaire : les différentes modalités de paiement du salaire (cachet, service, période création mensualisée), la rémunération des heures supplémentaires, des intervenants, un bref focus sur les frais professionnels, la rémunération du temps de trajet en tournée

- La facturation : règles et obligations

- La rémunération en droits d'auteur : comment rémunérer, les justificatifs se faire remettre, les aspects fiscaux et sociaux du droit d'auteur

- La rémunération en contrepartie de la cession des droits voisins des artistes : comment rémunérer, les justificatifs comptables à établir, les aspects sociaux et fiscaux du droit voisin

- Actualité : au regard du contexte et des évolutions législatives, d'autres points pourront être ajoutés, tel que la rémunération en cas d'activité partielle.

Points non détaillés et non traités

- Les frais professionnels
- Les spécificités des conventions collectives du spectacle vivant
- Les contrats de travail
- Les contrats de cession de droit d'auteur et droits voisins

PERFECTIONNER SA PRATIQUE CONTRACTUELLE EN DROITS D'AUTEUR, DROITS VOISINS, DROITS A L'IMAGE

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Perfectionnez votre pratique contractuelle en matière de droit d'auteur, droits voisins et droit à l'image
- Actualiser ses connaissances quant aux règles du droit d'auteur, des droits voisins et du droit à l'image afin d'« aiguïser » ses réflexes en la matière
- Elaborer des outils juridiques pertinents (contrat, lettre-accord, autorisation, etc.).

CONTENU

Droit d'auteur et droits voisins : bien qualifier pour bien sécuriser !

- **Sécuriser ses droit d'auteur et droits voisins dans le cadre de contrats : audit et rédaction**
- **Apposer les mentions obligatoires sur les programmes, affiches et feuilles de salle**
- **Les aménagements contractuels envisageables**
- **Les règles de captation audiovisuelle de spectacles et leur diffusion**

Droits voisins vs Droit à l'image des personnes

- **Différencier Making-of, interview, documentaire sur un spectacle**
- **Utiliser l'image d'une personne/d'un public sans autorisation pour illustrer une actualité**
- **L'intervention du public dans un spectacle**

- Utiliser correctement l'image de mineurs sur scène ou dans le public

La diffusion/reprise de contenus (textes, sons, photos/vidéos) via internet et les réseaux sociaux

- La responsabilité des contenus générés par les utilisateurs (forums, commentaires des internautes, mise en ligne de contenus par des internautes photographiques ou vidéographiques, etc.)
- Reprendre du contenus provenant des réseaux sociaux : « sourcer » ou intégrer (« embed »)

REMUNERER LES AUTEURS DU SPECTACLE VIVANT / NOUVEAU

Gérer le risque social et fiscal

Thématique : Droit d'auteur

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Connaître les règles légales en vigueur pour négocier efficacement avec les auteurs du spectacle vivant
- Réussir à déterminer le risque contentieux avec un auteur du spectacle
- Gérer le risque fiscal et social en cas de contrôle par les autorités administratives

CONTENU

Plusieurs questions se posent auxquelles nous allons apporter des réponses. Comment peut-on rémunérer les auteurs d'un spectacle (metteur en scène, dramaturge, compositeur, etc.) ? Rémunération proportionnelle ou au forfait ? Comment traiter ces rémunérations d'un point de vue fiscal et social pour éviter tout risque financier en cas de contrôle fiscal ou Urssaf ? Quelles démarches faut-il accomplir auprès du régime de sécurité sociale des artistes auteurs ?

Rémunérer les auteurs du spectacle vivant

- Rémunération des auteurs non salariés
 - lors de la phase de conception et de création (la prime de commande ?)
 - lors de l'exploitation de l'œuvre
- Focus : Gérer la rémunération des auteurs salariés (metteur en scène, scénographe, costumier / créateur de costumes, etc.)
- Rémunération proportionnelle, forfaitaire ou sur facture
- Les dernières actualités sur le sujet

Le traitement fiscal

- Les règles d'application de la TVA sur la rémunération en droit d'auteur

Le traitement social

- Effectuer un précompte : procédure
- Un producteur ou diffuseur doit-il toujours verser une contribution diffuseur
- Détail des modalités pratiques pour verser ces charges
 - Affiliation à l'Urssaf
 - La note de droit d'auteur
 - La dispense de précompte

Focus : Les organismes de gestion collectives

- Définition d'un OGC
- Organisation générale

Non abordé : les contrats de cession ou de droit d'auteur



SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS UNE STRUCTURE CULTURELLE (VHSS)

Acquérir les fondamentaux

Thématique : Ressources humaines

7 heures - 390 €

OBJECTIFS

- Définir dans la réglementation en vigueur les différents types de harcèlement
- Identifier spécifiquement le harcèlement moral et sexuel
- Distinguer cette notion avec d'autres situations à caractère similaire
- Savoir réagir lors d'une situation de harcèlement
- Les règles à connaître pour organiser des actions de prévention

- Accompagner la personne harcelée
- Rechercher des solutions
- Mettre en place les actions de prévention en lien avec les différents acteurs de la structure culturelle
- Organiser des actions de sensibilisation, prévoir des outils de communication
- Nommer un référent harcèlement
- Articuler les actions de prévention du harcèlement avec celles liées aux risques psychosociaux

CONTENU

Présentation et diagnostic

- Comprendre la définition légale : contours et conditions du harcèlement
- Distinguer entre le harcèlement et les autres notions (stress, pressions professionnelles, autre...)

cas pratiques : appréhension de la notion par la jurisprudence

Actions

- Les différentes mesures à prendre
- Les actions à mettre en place pour accompagner une personne harcelée
- Sur le plan préventif : réflexion sur la mise en place d'un programme d'action « maison »

Exemple de clause, modèle de rapport d'enquête, texte de cour de cassation, affichage, autodiagnostic...

Le CAGEC c'est aussi !

Le CAGEC : votre prestataire de Payes

Depuis 1982
Spectacle et production audiovisuelle
Plus de 300 clients
Près de 25000 payes traitées par an

Votre contact pour un devis 2023 : Jérémie au 02 40 48 22 23

Consulter la vidéo de présentation ([ici](#))

Solution Initiale

**14,50 € HT
par bulletin**

- La fiche de paye
- l'AEM
- Le Certificat Congés Spectacles

Solution Clé-en-main

**17,50 € HT
par bulletin**

- La fiche de paye
- l'AEM
- Le Certificat Congés Spectacles
- La DPAE
- Le contrat de travail des intermittents

facturation minimale de 24 bulletins par année civile

vos DSN, journaux comptables, livre de paie : **forfait de 120 HT sur l'année civile**